



FORMATION EGALIM

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES : Connaître et savoir mettre en application la loi "EGALIM"

CONTENU DE LA FORMATION : 2 thématiques abordées

1ère capacité : Comprendre les enjeux, les tenants et les aboutissements de la loi du 30 octobre 2018.

2ème capacité : Savoir mettre en œuvre des mesures de faveur d'une alimentation saine, de qualité, durable, accessible à tous et respectueuse du bien être animal.

MODALITES PEDAGOGIQUES POSSIBLES :

En présentiel, en centre de formation ou en entreprise, en groupe ou individuel.

En classe virtuelle (à distance en Visio conférence), en groupe ou individuel.

En multi-modal V1 : En Visio conférence avec le formateur puis regroupement en présentiel.

En multi-modal V2 : Module interactif à réaliser seul en entreprise ou chez soi (assistance téléphonique si besoin) puis regroupement en présentiel.

Durée en heures : 7 heures

CONDITIONS D'INSCRIPTION : PRE-REQUIS : Pour toutes modalités, maîtriser la langue française.

En classe virtuelle : disposer d'un PC ou tablette et d'une liaison internet. Avoir travaillé ou travailler dans la propreté ou l'alimentaire.

RESULTAT ATTENDU : Attestation de formation

FINANCEMENT POSSIBLE : Fond d'entreprise, OPCA, fond individuel, AIF.

PROGRAMME - ACTION DE FORMATION : aller vers :

formation en présentiel

formation classe virtuelle

FORMACODE non applicable

Répertoire spécifique: non applicable

RNCP non applicable

SASU FORMATIONS ET CONSEILS

SIRET 852 085 729 00014 APE 8559A N° agrément 84630510763

Entreprise exonérée de TVA article 261-4-4 du CGI

Toute correspondance est à envoyer au : **10 rue des papeteries 63300 THIERS**

**PROGRAMME DE FORMATION EGALIM**

DOMAINE DE COMPETENCE	POINTS ABORDES
	1ère capacité : Comprendre les enjeux, les tenants et les aboutissements de la loi du 30 octobre 2018.
	Pourquoi cette loi ?
	Pour qui ?
	Les 3 grandes thématiques.
	Les enjeux.
	Les échéances.
	2ème capacité : Savoir mettre en œuvre des mesures de faveur d'une alimentation saine, de qualité, durable, accessible à tous et respectueuse du bien être animal.
	La composition des menus
	la lutte contre le gaspillage
	La valorisation des déchets
	Les contrôles

METHODE PEDAGOGIQUE : Méthode interrogative et explicative.

METHODE D'EVALUATION : QCM en fin de formation.

DATE ET SESSIONS DES FORMATION :

Sur sessions programmées, lien Cariforef.

SASU FORMATIONS ET CONSEILS

SIRET 852 085 729 00014 APE 8559A N° agrément 84630510763

Entreprise exonérée de TVA article 261-4-4 du CGI

Toute correspondance est à envoyer au : **10 rue des papeteries 63300 THIERS**

**PROGRAMME DE FORMATION EGALIM**

DOMAINE DE COMPETENCE	POINTS ABORDES
	1ère capacité : Comprendre les enjeux, les tenants et les aboutissements de la loi du 30 octobre 2018.
	Pourquoi cette loi ?
	Pour qui ?
	Les 3 grandes thématiques.
	Les enjeux.
	Les échéances.
	2ème capacité : Savoir mettre en œuvre des mesure de faveur d'une alimentation saine, de qualité, durable, accessible à tous et respectueuse du bien être animal.
	La composition des menus
	la lutte contre le gaspillage
	La valorisation des déchets
	Les contrôles

METHODE PEDAGOGIQUE : Chaque participant se connecte en ligne. Le formateur s'assure que chaque participant a des connaissances de base. Méthode interrogative et explicative reposant sur de nombreux échanges.

La formation n'a pas de mise en situation pratique, elle est réservée aux personnels exerçant ou ayant exercé un emploi en alimentaire et hygiène.

METHODE D'EVALUATION : Quiz en ligne individuel sous la surveillance du formateur dans la classe virtuelle.

DATE ET SESSIONS DES FORMATION :

A la demande, nous contacter.

SASU FORMATIONS ET CONSEILS

SIRET 852 085 729 00014 APE 8559A N° agrément 84630510763

Entreprise exonérée de TVA article 261-4-4 du CGI

Toute correspondance est à envoyer au : **10 rue des papeteries 63300 THIERS**